



N/Réf. : AG/2026/JMS/cp



Carine.pourignaux@letec.be
081/32 27 05

CONCERNE : Assemblées générales ordinaire et extraordinaire de l'O.T.W. du 10 juin 2026

Mesdames,
Messieurs,

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 8 avril 2026, l'Assemblée générale ordinaire de l'OTW est fixée au **mercredi 10 juin 2026 à 11 heures**, dans les locaux des Moulins de Beez, rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur.

La séance sera ouverte à 11 heures. Pour que cette heure d'ouverture puisse être respectée, **les formalités d'inscription pour participer à l'assemblée commenceront à 10 heures 30 et seront terminées à 10 heures 50.**

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport du Conseil d'administration
- 2) Rapport du Collège des Commissaires aux Comptes
- 3) Approbation des comptes annuels de l'Opérateur de Transport de Wallonie arrêtés au 31 décembre 2025
- 4) Affectation du résultat
- 5) Décharge aux Administrateurs de l'Opérateur de Transport de Wallonie
- 6) Décharge aux Commissaires aux Comptes.

Le rapport annuel intégral pour l'année 2025 est disponible sur notre site Web via les liens suivants : <https://letec.link/RA> et [https://letec.link/Rapport financier](https://letec.link/Rapport_financier).

L'Assemblée générale ordinaire **sera suivie d'une Assemblée générale extraordinaire** dont l'ordre du jour est fixé comme suit :

- 1) Modifications des statuts portant sur l'article 8 relatif à la cession d'actions.

Les documents relatifs à cette Assemblée générale extraordinaire sont accessibles via le lien ci-après : <https://letec.link/statuts>.